



VISITE DE TRAVAIL

DE

L'AUTORITE DE REGULATION REGIONALE DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE DE LA CEDEAO (ARREC)

A

L'AUTORITE DE REGULATION DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE (ARE)

Nouakchott, 3-4Avril 2019

COMMUNIQUE FINAL

1. Les 3 et 4 avril 2019, une délégation de l'Autorité de Régulation du secteur de l'Électricité de la CEDEAO (ARREC), conduite par son Président Prof. Honoré BOGLER, a effectué une mission de travail auprès de l'Autorité de Régulation de la République Islamique de Mauritanie (ARE).
2. Cette mission s'inscrivait dans le cadre général des liens de coopération noués entre les deux institutions et scellés par le protocole d'entente en date du 19 mars 2013, en vue de développer et renforcer un partenariat mutuellement bénéfique en matière de régulation de l'électricité dans le contexte du développement des infrastructures d'interconnexion électriques en Afrique de l'Ouest et de la mise en place du Marché régional de l'électricité de la CEDEAO.
3. A l'entame, une séance de travail technique a réuni la délégation de l'ARREC et le Président de l'ARE et ses principaux collaborateurs. Elle a été l'occasion pour les deux parties de s'informer réciproquement de l'évolution de la régulation du secteur de l'électricité de la Mauritanie ainsi que de l'état d'avancement de la mise en place et de la régulation du Marché régional de l'électricité.
4. la délégation de l'ARREC a été reçue en audience par son excellence Monsieur Mohamed ould Abdel Vetah, Ministre du Pétrole de l'Énergie et des Mines. Cette audience a permis aux deux parties d'échanger sur le secteur de l'énergie en Mauritanie et dans l'espace CEDEAO et les perspectives de coopération ainsi que la disponibilité des deux parties à la renforcer.
5. Par la suite la délégation de l'ARREC, accompagnée de représentants de l'ARE, a rencontré les principaux acteurs du secteur de l'électricité mauritanien, dont notamment les hauts cadres du Ministère du Pétrole de l'Énergie et des Mines et le Directeur Général de la SOMELEC avec lesquels elle a échangé notamment sur le secteur énergétique mauritanien et sur ses perspectives au regard du Marché régional de l'électricité ouest africain.

A cette occasion ont été soulignées les énormes potentialités énergétiques de la Mauritanie, notamment ses ressources en gaz naturel et en énergies renouvelables, qui la mettent en capacité de se positionner comme exportateur net d'énergie électrique.

6. La mission a été ponctuée de visites d'ouvrages et installations électriques, notamment une centrale duale de 180 MW et une centrale photovoltaïque 50 MW situées à Nouakchott.
7. A l'issue de ces différentes rencontres et visites, les deux parties se sont félicitées des progrès enregistrés dans la mise en œuvre de leurs programmes d'activités respectifs et des projets énergétiques de la Mauritanie et ceux de la CEDEAO. Elles ont également reconnu la nécessité de renforcer leur coopération au vu des contraintes et défis liés à la mise en place dans la région d'un marché commun et intégré de l'électricité.
8. A cet effet, les deux institutions ont décidé de coordonner leurs efforts, en collaboration avec toutes les autres parties prenantes nationales mauritaniennes et régionales de la CEDEAO, en vue d'instaurer un cadre inclusif et mutuellement bénéfique pour un développement et un fonctionnement harmonieux du marché régional de l'électricité.
9. Aussi, ont-elles convenu de mettre en place un groupe de travail composé de représentants des deux parties et, au besoin, des institutions énergétiques de la CEDEAO ainsi que des principaux acteurs du secteur de l'électricité mauritanien pour réfléchir et explorer les pistes de solutions appropriées permettant d'assurer, à terme, une participation effective et mutuellement bénéfique de la Mauritanie à un marché commun et intégré ouest africain de l'électricité.
10. A la fin de la mission, le Président de l'ARREC a exprimé, au nom de son institution, sa profonde gratitude à **son Excellence Mohamed Ould Abdel Aziz**, Président de la République Islamique de Mauritanie, au Gouvernement Mauritanien et au Président du Conseil National de Régulation ainsi que l'ensemble de ses collaborateurs pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité profondément africaine dont sa délégation a été l'objet durant son séjour à Nouakchott.

Fait à Nouakchott, le 4 avril 2019

POUR L'ARREC



.....
Prof. Honoré BOGLER
Président de l'ARREC

POUR L'ARE



.....
Cheik Ahmed Sid'Ahmed
Président de l'ARE